

ARRÊTÉ n° R44/2022 ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 - ETAT DES CANDIDATURES

3ème circonscription de la Loire

La Préfète de la Loire

 Chevalier de la Légion d'Honneur

 Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale,

VU les déclarations de candidature déposées à la préfecture de la Loire,

VU l'ordre des candidatures, déterminé par le tirage au sort effectué en préfecture de la Loire,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : la liste des candidats ayant effectué le dépôt d'une déclaration de candidature pour le scrutin du 12 juin 2022, dans le délai limite, à savoir le vendredi 20 mai 2022 à 18 heures, est arrêtée ainsi qu'il suit :

N° panneau	civilité candidat	prénom candidat	nom candidat	civilité suppléant	prénom suppléant	nom suppléant
1	MME	SANDRINE	LEGLISE	M	NICOLAS	PERDRIAU
2	M	LOUIS	CAILLON	MME	SADIA	BOUAZIZ
3	M	VINCENT	BONY	MME	RAMONA	GONZALEZ GRAIL
4	MME	MARIAM	ASSAOUNE	M	TARIK	FADILI
5	MME	ISABELLE	SURPLY	M	CHRISTIAN	BLANCHON
6	MME	PAULINE	HUSSEINI	M	ANDRÉ	MOULIN
7	MME	ANGELINA	LA MARCA	M	JEAN-LUC	FOUGERAND
8	MME	CATHERINE	MARTIN	MME	MANON	DAILLERE
9	M	EMMANUEL	MANDON	M	FRANÇOIS	ROCHEBLOINE
10	MME	NINA	MOREL	M	PIERRE	LEHEMBRE
11	M	AXEL	DUGUA	MME	MARYLINE	MARESCAL
12	M	ÉRIC	LE JAOUEN	Mme	CHRYSTÈLE	AGUILAR
13	M	PASCAL	BESSON	Mme	M.CLAUDE	BRANCIER-JACQUIER
14	M	ALEXANDRE	VIDAL	MME	GENEVIÈVE	DIEU

ARTICLE 2 : le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché par les soins du maire sur les emplacements habituellement réservés à l'affichage officiel et dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Fait à Saint-Etienne, le **20 MAI 2022**

Pour la préfète

 et par délégation

 le secrétaire général



 Dominique SCHUFFENECKER